



## CONVOCAATION

Ars en Ré, le 7 mai 2021

**Objet : Assemblée Générale Ordinaire annuelle**

Madame, Monsieur, Cher(e) adhérent (e)

En application de l'ordonnance portant sur l'adaptation des règles de réunions des personnes morales en raison de l'épidémie de COVID19, le **Conseil d'administration de l'Association d'Information Arsaïse a décidé de tenir son Assemblée Générale du 21 mai 2021 à "huis clos"**.

En conséquence, seuls les membres du Conseil d'Administration se réuniront à cette date.

Vous pourrez participer à cette Assemblée Générale en nous faisant parvenir **par voie électronique (contact@letamboursdars.fr) ou postale (à notre siège social - Mairie d'Ars-en Ré), avant le 18 mai 2021** l'un des 2 documents suivants :

- Soit la procuration ci-dessous,
- Soit le bulletin de vote ci-joint sur les délibérations soumises au vote de l'Assemblée Générale, **complété et signé**.

Vous trouverez ci-joint :

- Rapport moral et d'activités 2020
- Compte de résultats 2020
- Affectation du résultat au compte de réserve
- Projets 2021
- Budget prévisionnel
- Tiers sortant

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes meilleures salutations.

La Présidente,

Marie-Hélène CHASTANET

-----  
POUVOIR

Je soussigné(e)

Nom ..... Prénom.....

Donne pouvoir à M .....  
aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AIA qui se tiendra à "huis clos" le **vendredi 21 mai à 18 heures à Ars en Ré** et voter sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Fait à .....le .....2021

**Nota : faire précéder la signature de « bon pour pouvoir »**